

Pénurie de main d'œuvre 2010-2030

Simulations de l'impact de mesures proposées

Sur mandat de

Travail Suisse

Gardiol Lucien

Berne, 12.5.2011

1 Cadre de la simulation.

Cette étude examine une évolution possible du futur, elle ne cherche pas à effectuer de prévision à l'horizon 2030 ou 2040, mais uniquement à simuler l'impact de différentes mesures envisageables afin d'atténuer la pénurie de main d'œuvre à l'horizon 2030.

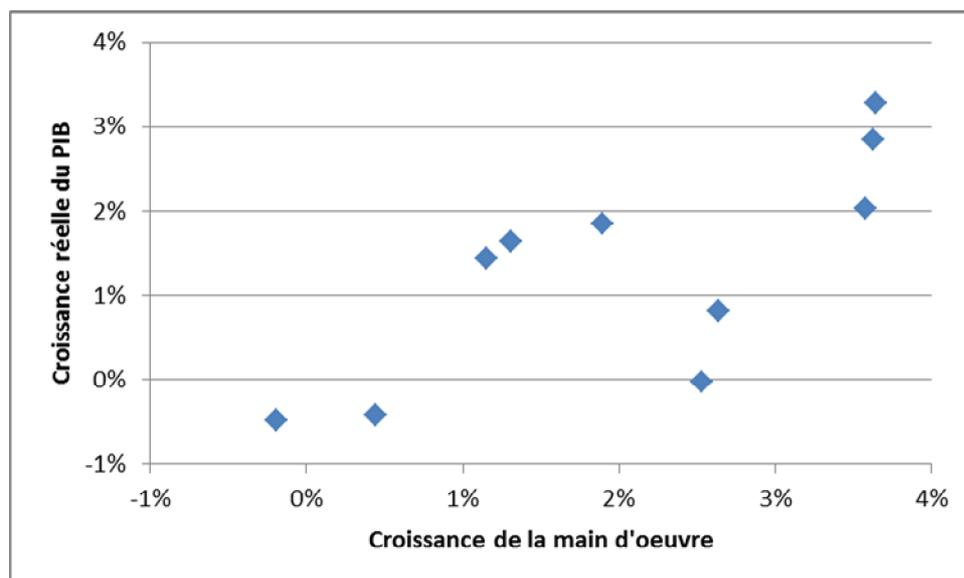
L'étude se compose de trois éléments :

- L'évolution passée de la demande de main d'œuvre et son évolution possible d'ici à 2040
- L'évolution de l'offre de main d'œuvre selon les scénarios de l'OFS et la pénurie qui en découle
- L'estimation de l'impact possible de mesures encourageant la participation au marché du travail

2 Evolution de la demande de main d'œuvre

La demande de main d'œuvre a fortement augmenté dans un passé récent. La poursuite de l'évolution récente sur le long terme ne semble pas réaliste. Afin d'examiner un ordre de grandeur réaliste, nous avons tout d'abord examiné le lien entre la croissance de la main d'œuvre et la croissance du PIB :

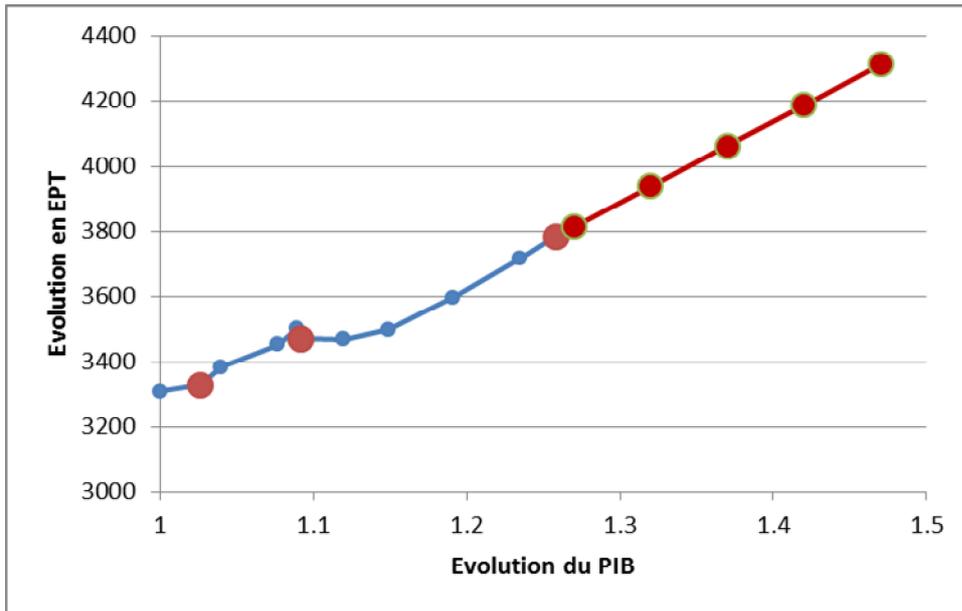
Graphique 1: Comparaison entre la conjoncture et la main d'œuvre 1999-2008



Source : OFS, présentation BASS

Bien que le PIB évolue selon de nombreux autres éléments que la main d'œuvre, le lien existant entre ces deux dimensions est étroit. En inversant cette relation, nous pouvons transformer une prévision en terme de croissance du PIB en une prévision d'évolution en terme de demande de main d'œuvre :

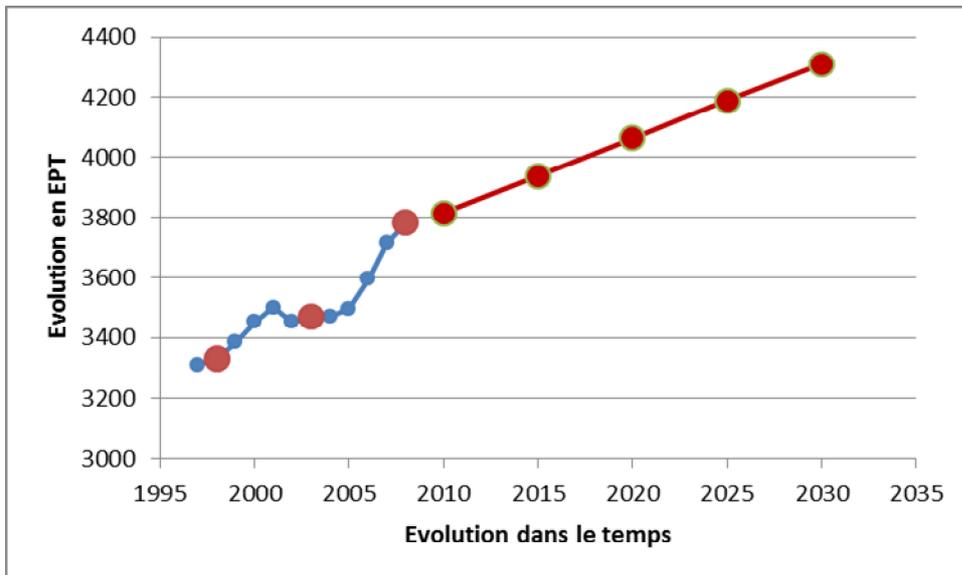
Graphique 2 : Transformation de l'évolution de la conjoncture en évolution de la demande de main d'œuvre.



Source OFS, calculs et présentation BASS

Il s'agit de déterminer une valeur de référence concernant la croissance économique attendue ou espérée. Le taux observé dans un passé récent (avant la dernière crise pour laquelle les données définitives manquent) d'environ 2% de croissance en terme réel est une hypothèse très optimiste. Nous avons choisi de considérer un taux de référence de 1% de croissance en terme réel à long terme. Nous obtenons ainsi la demande de travail exprimé en Equivalents plein-temps :

Graphique 3 : Evolution de la demande de main d'œuvre sous l'hypothèse d'une croissance réelle de 1% :



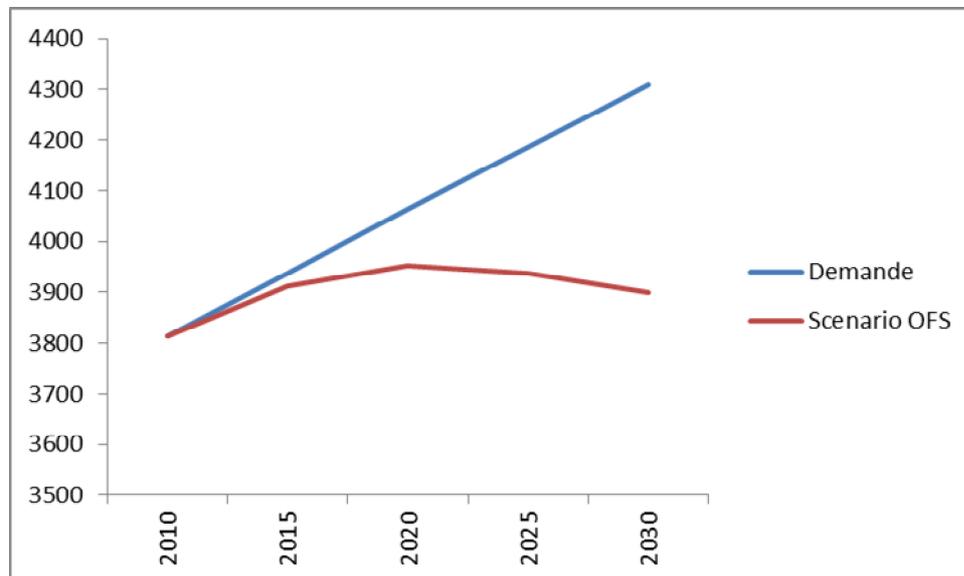
Source : OFS, calculs et présentation BASS

3 L'offre de travail

Nous avons utilisé comme base de référence le scénario d'évolution de la population calculé par l'OFS.

Les hypothèses utilisées sont celles du scénario dit « moyen ».

Graphique 4 : Evolution de l'offre de main d'œuvre selon le scénario « moyen » de l'OFS :



Source : OFS, présentation BASS

Le calcul direct de la différence entre les deux estimations nous fournit une estimation de la pénurie :

■ Pénurie en 2010 (Hypothèse):	0
■ Accroissement de la demande 2010-2030	497'000
■ Accroissement de l'offre 2010-2030	86'000
■ Pénurie en 2030	411'000

Ce résultat d'une pénurie de main d'œuvre ne peut s'interpréter comme une prévision, il est en effet impossible de prévoir qu'une économie parvienne à fonctionner à plein régime alors que 10% des places de travail sont vacantes. Des modifications auront forcément lieu avant d'atteindre ce niveau de pénurie.

Ce calcul suppose de plus un taux de chômage nul, ce qui n'est pas problématique si l'on considère un taux de pénurie aussi élevé.

Essentiellement trois éléments pourraient permettre de rétablir l'équilibre :

- Envisager une crise et une croissance inférieure (environ 0.5%)
- Augmenter la migration d'environ 50% par rapport au scénario
- Mettre en œuvre des mesures améliorant la participation au marché du travail

4 Effets potentiels de mesures améliorant la participation au marché du travail.

La population ne participant pas au marché du travail représente, selon le scénario de l'OFS environ 1'400'000 équivalents plein-temps, il y a donc un ordre de grandeur important permettant d'envisager d'accroître l'offre de travail sans avoir recours à la migration.

- Les personnes en formation ne participent pas au marché du travail, il serait donc possible d'accroître l'offre de travail en diminuant le niveau de formation de la population. Cette hypothèse va clairement à l'encontre de l'évolution actuelle et ne peut être retenue.
- Le taux de sortie prématurée du marché du travail avant l'âge de la retraite représente par contre un potentiel intéressant (Scénario 1)
- La participation des femmes au marché du travail, bien que croissante, représente également un potentiel intéressant (Scénario 2).

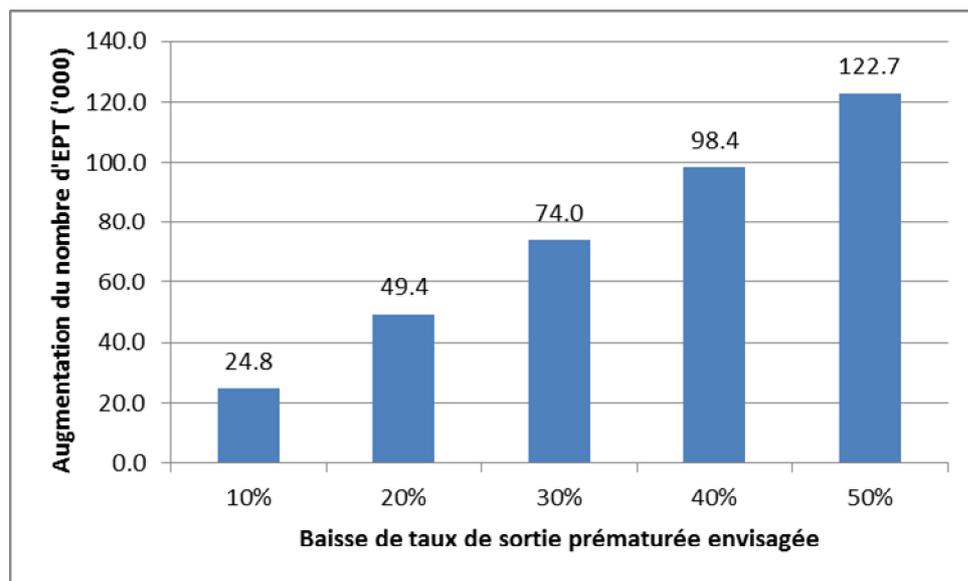
4.1 Amélioration des conditions de travail

Une amélioration des conditions de travail permettrait de diminuer le taux de sortie prématurée du marché du travail. L’hypothèse étant qu’une grande partie des sorties prématurées sont causées par des épuisements physique ou psychique des travailleurs ou travailleuses, qu’une amélioration des conditions de travail permettrait d’éviter.

Afin de modéliser l’effet d’une telle mesure, nous avons construit le simulateur suivant :

- Le taux de sortie prématurée a été repris de la prévision de l’OFS, en comparant le taux de travail d’une catégorie d’âge avec le taux de travail de la catégorie suivante 5 ans plus tard. (Comparaison en diagonale des prévisions).
- Ce taux a ensuite été atténué en appliquant un coefficient modérateur. Un taux de 100% par exemple reviendrait à estimer que plus personne ne quitte le marché avant l’âge de la retraite.
- En refaisant tourner la prévision mais en appliquant ces taux amoindris, on obtient une simulation de l’offre de main d’œuvre
- Enfin, en comparant avec l’offre de main d’œuvre prédite par le scénario de l’OFS, nous obtenons le nombre d’équivalent plein temps offerts supplémentaires.

Graphique 5 : Effet sur l’offre de main d’œuvre de l’amélioration des conditions de travail :



Source OFS, calculs et présentation BASS

Quel taux choisir ? Un taux élevé d’atténuation serait lié à des coûts de mise en œuvre élevé. Par contre, un taux faible serait réalisable à moindre coût. Nous conservons pour la suite un taux de 25%, correspondant donc à une mesure permettant d’éviter une sortie prématurée pour 4 sorties prématurées observées actuellement.

4.2 Amélioration de l'accès au marché du travail pour les femmes.

La différence de participation au marché du travail entre les femmes et les hommes diminue, mais reste encore à un niveau élevé. En partant de l'hypothèse que cette différence est le résultat de barrière à l'entrée du marché du travail, des mesures permettant d'atténuer ces barrières permettraient d'augmenter l'offre de main d'œuvre.

Afin de modéliser l'impact d'une telle mesure :

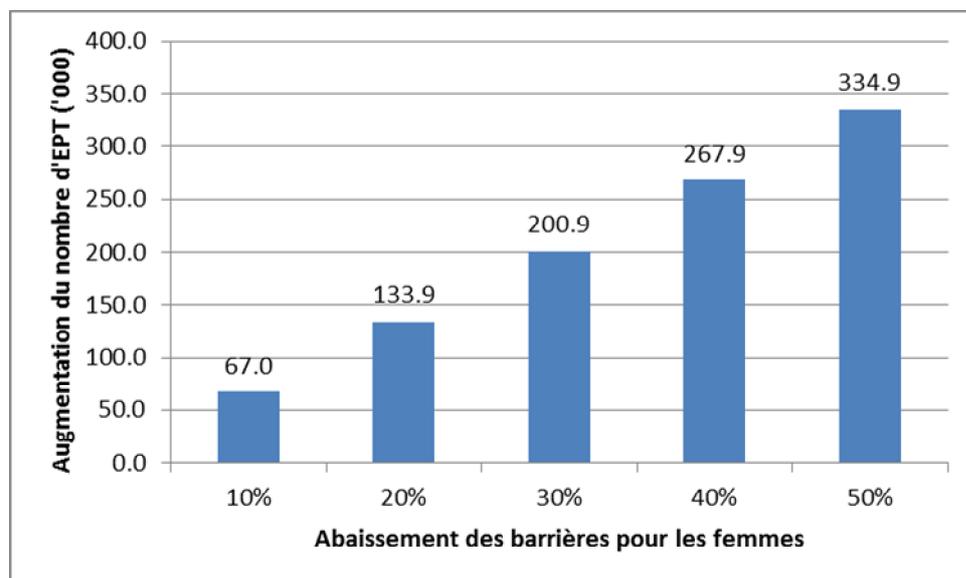
- Nous relevons le niveau prédit dans le scénario de l'OFS pour les femmes
- Nous calculons pour chaque catégorie d'âge la différence entre les femmes et les hommes
- Nous ajoutons une partie de cette différence au niveau prédit.

Mathématiquement, cette simulation revient à transformer une partie des femmes en hommes, mis à part l'âge d'entrée dans l'AVS.

Concrètement il s'agit d'adopter une mesure ayant pour effet que la différence de comportement entre femmes et hommes s'amenuise.

Les résultats sont les suivants :

Graphique 6 : Augmentation de l'offre de travail découlant de l'amélioration de l'accès du marché du travail pour les femmes



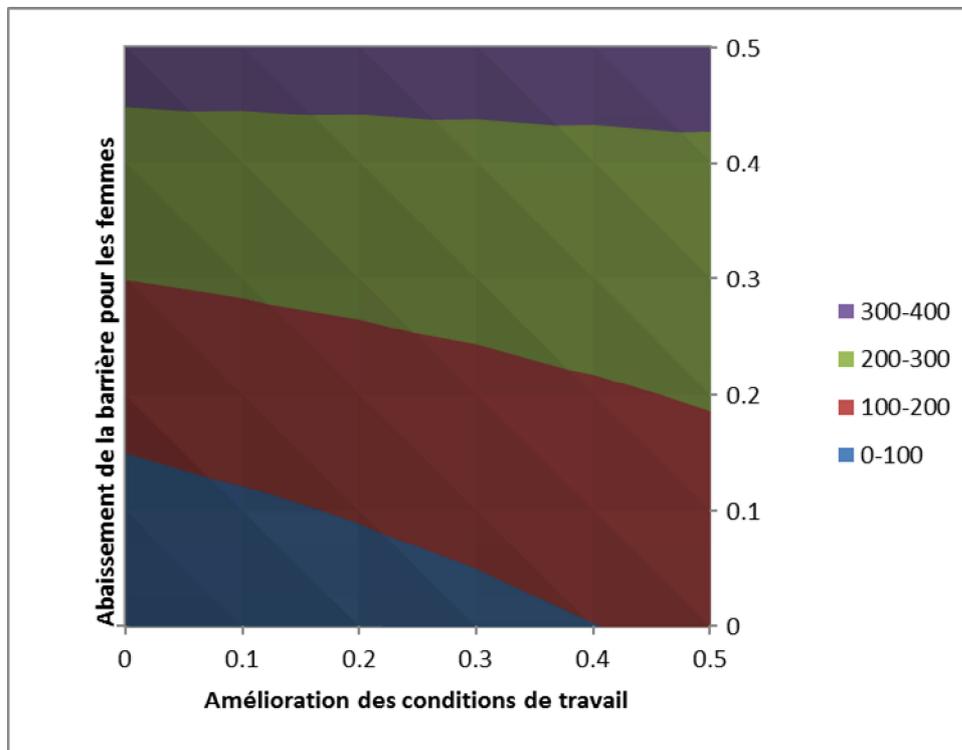
Source OFS, calculs et présentation BASS

La différence ne provenant, par définition que de la population féminine.

4.3 Effet conjoint des deux mesures

Les deux mesures envisagées ne s'additionnent pas directement, l'effet conjoint estimé peut se représenté sous la forme d'une carte géographique :

Graphique 7 Effet conjoint des deux mesures.



Source : OFS, calculs et présentation BASS

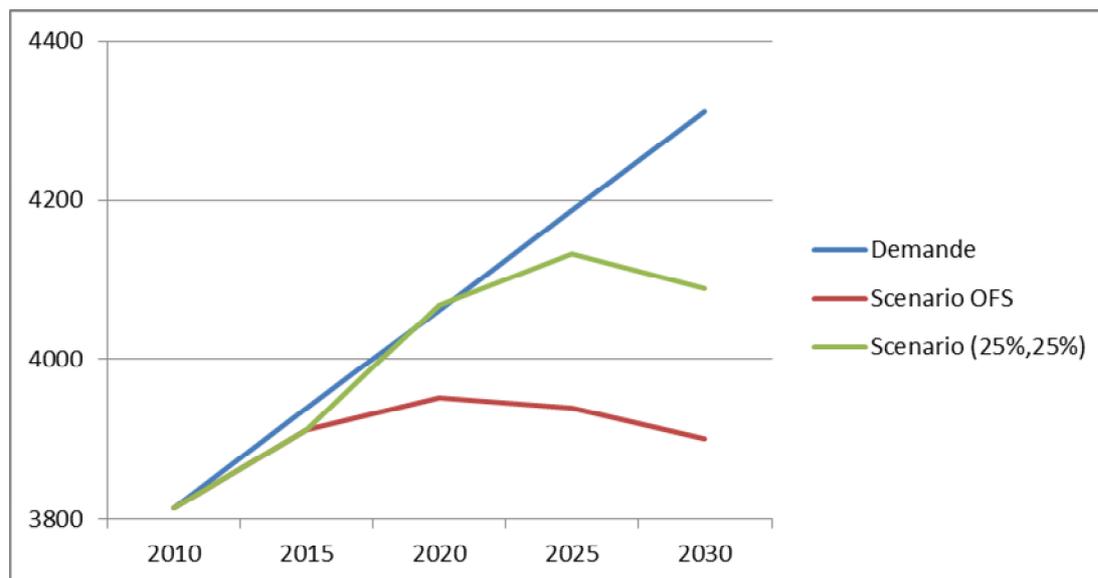
Si les deux mesures sont prise conjointement, c'est-à-dire améliorant des conditions de travail permettant une baisse du taux de sortie prématurée de 25% et des mesures atténuant les barrières à l'emploi pour les femmes, atténuant la différence entre hommes et femmes de 25%, l'accroissement de l'offre de travail serait égal à environ 197'000 Equivalent plein temps répartis de la manière suivante :

Augmentation de main d'œuvre en 2030			
	Hommes	Femmes	Total
Suisses	23'692	117'987	141'679
Etrangers	7'253	48'553	55'805
Total	30'945	166'539	197'484

On constate que, conformément aux attentes, l'essentiel de l'accroissement vient d'un accroissement de l'offre de travail de la part des femmes.

4 Effets potentiels de mesures améliorant la participation au marché du travail.

Graphique 8 : Comparaison entre la pénurie et l'augmentation de l'offre découlant du scénario : 25% de baisse du taux de sortie prématurées grâce à l'amélioration des conditions de travail, 25% d'amélioration de l'accès au marché du travail pour les femmes



Source OFS, calculs et présentation BASS

L'accroissement de l'offre de travail, même en considérant des impacts relativement faible (25% pour chacune des deux mesures) permet d'accroître d'environ 200'000 équivalent plein-temps l'offre de travail, soit environ la moitié de la pénurie estimée.

5 Conclusion

En prenant d'une part une prévision de la demande de travail fondée sur un taux de croissance réel de 1% et d'autre part l'offre de travail telle que prévue dans le scénario « moyen » de l'OFS, on constate une pénurie de main d'œuvre de l'ordre de grandeur de 400'000 places de travail vacantes.

Une amélioration des conditions de travail et d'accessibilité pour les femmes permettrait d'augmenter l'offre de travail d'environ 200'000 équivalents plein temps.

L'impact de telles mesures sur l'offre de travail est d'un ordre de grandeur important, il permettrait de combler environ la moitié de la pénurie envisagée en 2030, permettant donc de diminuer d'autant le besoin de recourir aux deux autres solutions, à savoir diminuer la croissance économique ou pratiquer une politique migratoire plus ouverte.